



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU 11 MARS 2020**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de l'Hôtel de Ville, le mercredi 11 mars 2020 à compter de 19 h sous la présidence du maire, monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Solange Castilloux, conseillère
Madame Nathalie Castilloux, conseillère
Monsieur Henri Alain, conseiller
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller
Monsieur Hébert Huard, conseiller
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Est également présente :

Madame Annie Chapados, directrice générale intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie et greffière-adjointe

2020-03-80

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents.

2020-03-81

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2020-03-82

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Demande de financement – Marina de Paspébiac
6. Affaires nouvelles
 - 6.1 Résolution – Ouverture d'un poste – Ouvrier municipal – Paysagiste et jardinier
7. Période de questions
8. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Roméo Briand
APPUYÉ PAR: Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

2020-03-83

5. DEMANDE DE FINANCEMENT – MARINA DE PASPÉBIAC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac a reçu une demande de financement émanant de la Marina de Paspébiac dûment représentée par son président, Monsieur Pierre Poirier;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac souligne qu'il y a des impacts sur le développement touristique et durable dans la Baie-des-Chaleurs;

CONSIDÉRANT la nécessité d'appuyer la Marina de Paspébiac dans le développement du tourisme nautique en Gaspésie;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac est partenaire dans ce projet d'envergure régional;

CONSIDÉRANT les avantages que la Marina de Paspébiac offre à ses utilisateurs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Solange Castilloux
APPUYÉ PAR: Monsieur Hébert Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

POINT REPORTÉ

6. AFFAIRES NOUVELLES

Conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil sont présents et consentent à l'ajout de la résolution ci-dessous à l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

Cette résolution abroge et remplace la résolution 2020-02-35 adoptée le 10 février 2020.

2020-03-84

6.1 RÉSOLUTION – OUVERTURE D'UN POSTE – OUVRIER MUNICIPAL – PAYSAGISTE ET JARDINIER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hébert Huard
APPUYÉ PAR : Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER la directrice de la culture Madame Chantal Robitaille à procéder à l'ouverture d'un poste saisonnier (14 semaines minimum – ouvrier municipal – paysagiste et jardinier) pour tout le territoire de la Ville.

QUE le poste à combler respecte l'article 6 de l'entente intervenue le 21 août 2019 entre « L'Employeur » et le « Syndicat (CSN) ».

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-03-85

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée. Il est 20 h 10.

Régent Bastien, maire

Annie Chapados, greffière-adjointe